

### Article 21 du Règlement

nomme un syndiqué membre de la Commission de contrôle de l'énergie atomique.

Je voudrais profiter de l'occasion pour demander au gouvernement d'accéder à cette demande et de nommer un syndiqué à titre de membre de la Commission de contrôle de l'énergie atomique. Le gouvernement pourrait également songer à nommer à la Commission de contrôle de l'énergie atomique des gens qui représenteraient les consommateurs, les écologistes et d'autres groupements qui s'intéressent à ces questions et qui devraient influencer sur les décisions prises au sujet de l'avenir de l'énergie atomique au Canada.

\* \* \*

### LA SOCIÉTÉ RADIO-CANADA

ON PROTESTE CONTRE UN REPORTAGE SUR LE  
CHARLOTTETOWN DRIVING PARK

**M. Mel Gass (Malpègue):** Monsieur le Président, je voudrais protester contre un reportage négatif, diffusé le 14 octobre 1986 à l'émission *The Journal* de Radio-Canada, au sujet du *Charlottetown Driving Park*, dans l'Île-du-Prince-Édouard.

Cet hippodrome est considéré comme le coeur de l'industrie des courses attelées dans la province et on en a parlé à maintes reprises comme du Kentucky du Canada. Il existe depuis la fin du XIXe siècle, affiche l'un des taux les plus élevés de parieurs par habitants au Canada, et est l'un des rares établissements du genre à être rentable. Le CDP a produit des grands coureurs comme Rumpus Hanover, un meneur de train qui détient le record mondial chez les poulains de deux ans, et comptait parmi ses pensionnaires Captain Jamie qui détient un temps record de 1,57 pour la course au trot.

Les courses attelées sont un secteur important de l'industrie touristique de la province. Les habitants de l'Île-du-Prince-Édouard ont donc été furieux et consternés d'entendre le correspondant de Radio-Canada, Tom Alderman, décrire le CDP comme un hippodrome de troisième ordre où les courses de chevaux sont de piètre qualité, qui n'est pas rentable, et que ni le public ni l'industrie des courses attelées ne devraient prendre au sérieux. C'est Tom Alderman, reporter à Radio-Canada, qu'il ne faut pas prendre au sérieux. Ce genre de reportage partial et négatif est révoltant et scandaleux.

\* \* \*

[Français]

### L'INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

LES MÉDICAMENTS—LES PERSONNES NON PROTÉGÉES—LA  
POSITION DU GOUVERNEMENT

**M. Jean-Claude Malépart (Montréal—Sainte-Marie):** Monsieur le Président, hier, malheureusement, le gouvernement conservateur, encore une fois, a déposé un projet de loi qui s'attaque aux personnes âgées, aux familles à faibles revenus et aux malades.

Monsieur le Président, non seulement ce gouvernement ne s'était pas contenté de mettre une taxe de 10 p. 100 sur les médicaments, sur la maladie de la population, pour réduire son déficit, mais ce même gouvernement a décidé maintenant de

céder au chantage des multinationales sous prétexte de créer de l'emploi.

Monsieur le Président, ces gens-là sont maintenant rendus qu'ils vont prier pour que les gens meurent au Canada afin que les salons mortuaires puissent créer plus d'emplois.

Monsieur le Président, ce gouvernement conservateur a décidé de s'attaquer aux pauvres. Il y a 4 000 Canadiens et Canadiennes qui, présentement, ne sont pas protégés au niveau des assurances médicaments, et ce, ni par les gouvernements ni par les programmes privés, et ces 4 000 personnes seront pénalisées gravement à cause de l'incompétence et de l'injustice de ce gouvernement conservateur.

\* \* \*

### L'EMPLOI

LA PERFORMANCE DU GOUVERNEMENT

**Mme Lise Bourgault (Argenteuil—Papineau):** Monsieur le Président, mon gouvernement a été élu en septembre 1984 parce qu'il promettait aux Canadiens des emplois, des emplois et des emplois. Je me lève donc à la Chambre pour démontrer que notre promesse n'a pas été sans résultat.

Monsieur le Président, le taux de chômage du mois d'octobre est de 9,4 p. 100, soit le taux de chômage le plus bas depuis mars 1982. Cela veut dire qu'il s'est créé 610 000 emplois au Canada depuis septembre 1984 et qu'il y a 255 000 chômeurs de moins au pays, et que le nombre de femmes au travail est de 339,000 supérieur aujourd'hui à ce qu'il était en septembre 1984.

Monsieur le Président, chez les jeunes, on a ramené de 18,4 p. 100 à 14,9 p. 100 le taux de chômage. Plus de 80 p. 100 des emplois créés sont des emplois à temps complet.

Le rythme de création d'emplois dans la région de l'Atlantique est de 1 080 par mois, soit deux fois plus rapide que le taux de création d'emplois—de 509—du temps des libéraux.

Il s'est créé 303 000 emplois en Ontario depuis septembre 1984 et au Québec, 5 760 emplois, soit huit fois plus rapide que le taux des libéraux.

Monsieur le Président, c'est cela de la performance dure à battre.

\* \* \*

• (1110)

[Traduction]

### LES PORTS

LE PORT DE CHURCHILL—LA MISE À PIED DU PERSONNEL  
PERMANENT

**M. Rod Murphy (Churchill):** Monsieur le Président, il ressort nettement de son initiative récente que le gouvernement n'a pas l'intention de venir en aide au port de Churchill. Il a tergiversé pendant des mois avant d'annoncer officiellement hier les résultats de quatre études indépendantes portant sur la viabilité de ce port. Il est notoire à présent que, d'après ces études, on peut en faire une entreprise viable.